

**La création du premier
Établissement d'éducation laïque :
L'Orphelinat des Batignolles**

Le 4 septembre, la République est proclamée. Un “ gouvernement de Défense nationale ” est créé. Celui-ci se trouve confronté à une double exigence : mener la lutte contre la Prusse et établir son autorité et sa légitimité dans le pays. Non seulement la guerre se poursuit, mais la perspective d'un siège de Paris se profile.

Dès le 5 septembre¹, au lendemain de l'annonce de la chute de l'Empire et de la proclamation de la République, Ferdinand Buisson arrive à Paris. Homme de convictions, il l'avait déjà prouvé en 1866, en refusant de prêter serment à l'Empire, il avait alors préféré l'exil en Suisse, risquant par là de compromettre une excellente position². Jeune républicain “ *irréconciliable* ”³, il ne peut transiger avec ses convictions⁴ et il n'hésite pas une seconde fois à tout quitter, sa femme et son poste de professeur à l'Académie de Neuchâtel, même s'il précise un peu plus tard, que “ *ce ne fut ni sans peine ni sans regret* ”⁵. En effet, il n'est plus seul en jeu, il s'est marié et sa femme attend un enfant. La décision qu'il prend, le 4 septembre, est courageuse sur le plan familial et elle apporte une autre preuve de son engagement républicain. Ferdinand Buisson a besoin d'action, la République ne peut pas s'installer sans lui. Ferdinand Buisson se trouve à l'un de ces tournants de la destinée qui décident de tout un avenir et qui vont marquer le début de son engagement dans la carrière pédagogique⁶.

Il gagne donc Paris, pour la République et la guerre. La situation militaire de la France ne laissait pas supposer autre chose qu'un siège de Paris par les Prussiens. Ferdinand Buisson restera enfermé dans Paris pendant tout le Siège et sera empêché par force majeure de remplir ses fonctions de professeur à l'Académie pendant tout un semestre⁷. A Paris, il s'installe chez sa mère, aux Batignolles, 49 Grande Rue, dans le XVII^e arrondissement⁸. S'engagea-t-il dans la Garde nationale comme tous les auteurs, qui se sont penchés sur sa vie, l'affirment ? Jamais ils ne

citent le bataillon auquel il aurait appartenu, et Ferdinand Buisson lui-même n'en parle pas⁹.

Jean Maitron, dans son *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, note que Ferdinand Buisson avait collaboré à un éphémère journal intitulé La République des Travailleurs¹⁰, dont les bureaux de la Rédaction et de l'Administration étaient situés au 52 boulevard des Batignolles. Ce journal s'est révélé être l'organe de l'Association Internationale des Travailleurs (section des Batignolles et Ternes). Cette section, qui existait depuis 1864, avait été créée par Benoît Malon et les frères Reclus y adhérèrent¹¹ la même année. En 1870, l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), est divisée en deux tendances antagonistes : d'un côté les marxistes, qui représentent la branche autoritaire du socialisme, et de l'autre les libertaires qui, eux, sont des anti-autoritaires (ils ne s'appellent pas encore anarchistes). Le comité de rédaction du journal rassemble, entre autres, les noms de Benoît Malon, Elie et Elisée Reclus et Aristide Rey. Tous ces hommes appartiennent à la branche libertaire de l'Internationale. Notons que le frère de Ferdinand Buisson, Benjamin¹², bien que non cité dans le comité de rédaction, rédige aussi des articles, et il sera même un temps, l'un des délégués au Conseil fédéral de la section des Batignolles¹³.

Comment Ferdinand Buisson a-t-il connu ces milieux socialistes anti-autoritaires ? Il avait assisté puis participé aux congrès de la Paix et de la Liberté qui se réunirent à Genève en 1867, à Berne en 1868 et à Lausanne en 1869, au mois de septembre. Au même moment, s'étaient tenus les premiers congrès de l'AIT à Genève en 1866, à Lausanne en 1867, à Bruxelles en 1868 et à Bâle en 1869. Or, l'AIT a envoyé des délégations à chaque congrès de la Paix. Nous savons, par ailleurs, que des sentiments d'amitiés liaient particulièrement Elisée Reclus et James Guillaume, Aristide Rey et Elie Reclus, James Guillaume et Ferdinand Buisson. Ces deux derniers s'étaient rencontrés et appréciés le 16 décembre 1868 au Locle¹⁴, lors de la conférence prononcée par Ferdinand Buisson sur *L'enseignement de l'histoire sainte à l'école primaire* à l'invitation de James Guillaume. Plusieurs hypothèses sont concevables quant à l'entrée de Ferdinand Buisson dans le réseau libertaire. Soit James Guillaume lui a présenté ses amis politiques, condition favorisée par la

présence des deux congrès en Suisse, soit James Guillaume lui a donné l'adresse de contacts avant son départ pour Paris. Enfin une troisième hypothèse qui exclut l'intervention de James Guillaume : Ferdinand Buisson résidant dans le XVII^e arrondissement, les a rencontrés naturellement, dans la mesure où, la section des Batignolles de l'AIT a tenu pratiquement entre ses mains toute la municipalité du 17^e, non seulement pendant la Commune, mais aussi pendant le Siège¹⁵. Toujours est-il que Buisson s'est trouvé suffisamment d'affinités pour participer avec eux à la fondation du journal La République des Travailleurs. Quant à savoir si Ferdinand Buisson fut membre de l'AIT ou bien seulement un collaborateur du journal, il est difficile de trancher à ce stade de la recherche. Deux historiens pensent que Ferdinand Buisson appartenait à l'AIT. Maurice Dommanget affirme que Buisson fut de l'Internationale et de la Commune¹⁶. Jacques Rougerie a la preuve que bon nombre des signataires du Comité de rédaction sont (ou ont été) membres de la section des Batignolles¹⁷. Quant à James Guillaume, il écrit : “ *Ferdinand Buisson me donna des nouvelles de la plupart des militants de l'Internationale, qu'il avait appris à connaître*¹⁸ ”.

Paris a subi un siège impitoyable de la part des Prussiens. Les souffrances endurées par la population parisienne ont été extrêmes. La famine, la misère et les bombardements ont laissé un grand nombre d'enfants errants, dans un grand dénuement, abandonnés, orphelins de père et/ou de mère. Ferdinand Buisson, profondément ému, par ces enfants victimes d'un sort cruel, a en recueilli quelques-uns. La première de ses actions sera de remédier concrètement aux maux de la guerre en les nourrissant et en les logeant. Ernest Roussel rapporte “ *qu'un vieil habitant du XIII^e arrondissement, mort peu avant la dernière guerre, se souvenait d'avoir vu Buisson revenant des Halles en poussant, aidé de quelques enfants, une charrette à bras, portant les provisions de la journée des quelques nichées qu'il avait pu sauver*¹⁹ ”. Ferdinand Buisson amena les premiers orphelins dans l'institution Duplessis-Mornay, tenue par Jules Gaufrès, dont la maison vide d'élèves (à cause du siège), put servir de refuge à ces enfants pendant le bombardement²⁰.

Dans le même temps, Ferdinand Buisson participe activement aux initiatives politiques et sociales de la municipalité du XVII^e arrondissement. Il est un des

membres de la commission d'assistance²¹, dont le responsable est Benoît Malon, adjoint au maire depuis novembre 1870. L'expérience du secours aux pauvres et aux déshérités, Ferdinand Buisson l'avait acquise lorsqu'il était diacre²² à la chapelle Taitbout. Le nombre sans cesse grandissant d'enfants abandonnés à prendre en charge pousse Ferdinand Buisson à leur donner un toit officiel et à créer un véritable orphelinat. C'est, sous sa pression, que la commission d'assistance des Batignolles, présidée par le maire François Favre, décide d'ouvrir un asile pour les orphelins du siège, (cet orphelinat était-il destiné à tous les enfants ou bien seulement aux enfants des gardes nationaux tués au combat ? Rien ne permet de le dire dans l'état actuel de la recherche). Elle le charge, le 10 décembre 1870, de la direction de cet établissement, qu'elle désigne sous le nom d'Orphelinat municipal du XVII^e arrondissement. L'orphelinat est situé au 46 rue du Port Saint-Ouen²³, au nord-est de l'arrondissement, dans une rue parallèle à la cité des Fleurs, près de la ligne de chemin de fer, qui dessert Versailles. Ce quartier sera aux premières lignes des combats pendant le Siège et la Commune.

Cet orphelinat est né d'une double initiative, à la fois publique et privée. C'est une situation plutôt exceptionnelle, dans la mesure où jusqu'alors les pouvoirs publics et la charité privée s'étaient répartis les enfants selon des catégories d'origine : les pouvoirs publics prenaient en charge les enfants trouvés et la charité privée accueillait les orphelins pauvres de naissance légitime. L'Assistance publique, appelée ainsi depuis 1849, contrôle les initiatives privées, et avant ouverture tout établissement doit obtenir une autorisation et accepter les visites de ses inspecteurs. Sauf rare exception, les orphelins recueillis par la charité privée sont sortis de la toute première enfance²⁴. L'état actuel des sources ne permet pas de savoir si Ferdinand Buisson avait recueilli tous les enfants, ou seulement ceux qui étaient âgés d'au moins cinq ou six ans.

Cette double tutelle se retrouve dans le financement de l'orphelinat. En effet, la municipalité prend en charge une partie des frais²⁵, l'autre partie est fournie par les sommes issues de souscriptions individuelles. A la différence des établissements privés, tous payants²⁶(ne serait-ce qu'une somme symbolique), il ne semble pas que dans l'orphelinat des Batignolles un prix d'entrée fut acquitté. La surprise vient de

l'attente des “ *efforts d'affections de l'Internationale*²⁷ ”. Ferdinand Buisson, en acceptant que cet orphelinat reçoive des subsides de l'Internationale²⁸, prend le risque de le voir marqué du sceau de cette organisation. Faut-il y voir là une preuve de son appartenance à ce mouvement ?

Quels ont été les moyens de subsistance de Ferdinand Buisson durant les premiers mois du Siège ? En effet, depuis qu'il a rompu son contrat avec l'Académie à Neuchâtel, il n'a plus de revenu. De septembre à décembre 1870, il aurait vécu de la solde de garde national, soit 1 franc 50 par jour, si toutefois il en faisait partie et peut-être a-t-il recouru à des économies personnelles. Mais il ne faut pas oublier qu'il doit aussi subvenir aux besoins de sa femme restée à Neuchâtel. La force de son engagement politique et social peut se mesurer quand il accepte de ne recevoir aucun traitement, malgré une situation financière précaire, se contentant d'être logé et nourri²⁹, afin d'assurer la direction de l'orphelinat des Batignolles.

Sous son impulsion, le nom de l'orphelinat des Batignolles va se transformer. D'orphelinat municipal qu'il était le 10 décembre 1871, il devient *Maison d'éducation pour les orphelins de la République*³⁰ le 15 janvier 1871. Loin d'être anodine, cette modification d'intitulé exprime l'ampleur du projet de Ferdinand Buisson pour les enfants de la République. Cet orphelinat ne sera pas seulement une œuvre caritative, humanitaire, que certes la situation dramatique du siège impose, mais surtout un établissement éducatif où les orphelins recevront “ une éducation complète³¹ ”. Par ailleurs, cette “ œuvre déclarée patriotique³² ” deviendra aussi “ la première maison d'éducation laïque qui aura été ouverte aux orphelins de Paris³³ ”. Dès le mois de décembre 1870, Ferdinand Buisson veut mettre en œuvre une pédagogie nouvelle qui a deux origines : une origine libérale et une origine républicaine, laïque.

Le projet de Ferdinand Buisson est de donner aux enfants de son établissement “ *une éducation démocratique, sincère et intégrale*³⁴ ”. L'expression “ *éducation intégrale* ” forgée par Paul Robin, n'est pas neutre. Paul Robin, un militant de l'Internationale (section bruxelloise), est aussi un ami personnel de James Guillaume et d'Aristide Rey. C'est lors du troisième congrès de l'AIT à Bruxelles en 1868 que les questions d'instruction et d'éducation ont été particulièrement

abordées. Le rapport de Paul Robin s'est distingué fondamentalement des autres rapports élaborés pour la circonstance. Il a détaillé un programme précis d'enseignement intégral et même d'éducation intégrale. Aussi le rapport final du congrès s'est avéré fortement marqué par les idées de Paul Robin³⁵. Comment Ferdinand Buisson a-t-il connu ce rapport ? Dans une note trouvée dans l'affaire Robin³⁶, il écrit : “ *J'avais lu avec intérêt une note de Robin sur l'éducation intégrale, dans la Philosophie positive en 1869*³⁷ ”. Ferdinand Buisson adhère sans réserve à ces nouvelles conceptions pédagogiques et veut les mettre en pratique (notons qu'il nommera Paul Robin directeur de l'orphelinat de Cempuis en 1880).

Deux principes fondamentaux de l'éducation intégrale, selon Paul Robin, vont se retrouver dans le programme de Ferdinand Buisson : la coéducation et la formation professionnelle. Son orphelinat s'adresse aux enfants des deux sexes quel que soit leur âge. Non seulement ceci est révolutionnaire, mais c'est interdit à l'époque. La coéducation des sexes n'était pas autorisée que dans deux cas³⁸. Ferdinand Buisson restera toujours très attaché à ce principe de la mixité. Le plan d'enseignement conçu par Paul Robin prend en compte un double point de vue. Celui de l'enfant en tant qu'individu, dont on doit exciter et satisfaire “ *l'appétit moral, la curiosité* ” et à qui l'on doit faire “ *acquérir les connaissances utiles, le plus vite et le mieux possible* ”, mais aussi le futur producteur qui doit remplir une fonction dans la société³⁹. Ferdinand Buisson affirme que “ *la République ne peut pas abandonner ces enfants adoptifs avant de les avoir mis à même de suivre honorablement la profession qui conviendrait le mieux à leurs aptitudes*⁴⁰ ”. Quant à savoir, si Ferdinand Buisson a effectivement mis en pratique les idées de Paul Robin, l'état actuel des recherches ne permet pas de le dire. Dans l'affirmative, il aurait alors été le premier à appliquer des méthodes révolutionnaires en pédagogie. Les militants de l'AIT, qui vont jouer un grand rôle politique et social pendant la Commune, propageront les idées de Paul Robin à travers la Société de l'Education nouvelle. Cette Société se réunissait deux fois par semaine, tous les dimanches et jeudis à trois heures, à l'école Turgot⁴¹. Les militants y discutaient de l'enseignement intégral, ou comment “ *cultiver à la fois dans le même individu l'esprit qui conçoit et la main qui exécute*⁴² ”. Ils s'attachaient aussi à la refonte des programmes afin d'y développer l'étude des

sciences et d'y favoriser l'emploi de la méthode expérimentale qui part de l'observation des faits, qu'elle qu'en soit la nature.

Jusqu'alors les orphelinats avaient toujours été des œuvres d'assistance, issues de la charité chrétienne. L'objectif de Ferdinand Buisson n'était surtout pas d'inscrire son orphelinat dans le cadre de la religion. Il voulait, au contraire, créer un établissement entièrement laïque : de la direction à l'administration⁴³ et dans l'enseignement, tout le personnel sera entièrement laïque. La conviction que seule l'école laïque permettra la création d'une République moderne, et qu'elle en sera la pierre angulaire, Ferdinand Buisson l'avait acquise auprès d'Edgar Quinet en Suisse. Ce pays était, à cette époque, un véritable laboratoire de la république laïque, et Ferdinand Buisson s'y "*installa bien plus en étudiant qu'en professeur*⁴⁴". Très vite, il va se faire connaître pour ses prises de positions radicales. Le 5 décembre 1868, dans sa conférence sur *Une réforme urgente dans l'Instruction primaire*, il remet en cause l'enseignement de l'histoire sainte à l'école primaire qui soulève un grand débat. Jusqu'au moment où il prend la direction de son orphelinat, seuls ses talents de publiciste et d'orateur avaient été remarqués. Maintenant il ne s'agit plus de discours, de propagande, de persuasion : il entreprend, à la modeste échelle de son orphelinat, de mettre en pratique ses convictions laïques. L'orphelinat des Batignolles devient le premier orphelinat laïque de quelque importance⁴⁵ créé à Paris. Depuis le début du Siècle, son orphelinat n'avait cessé d'accueillir de nouveaux pensionnaires, passant de 3 enfants au moment du siège, à 60 au moment de la Commune, puis à 80 en juin 1871. D'autres expériences de laïcité avaient été mises en place par des républicains convaincus. On peut citer cette société d'instruction libre et laïque qui se fonde à Lyon dès 1869, qui ouvre des écoles où le catéchisme ne sera pas enseigné⁴⁶. De même à Paris, le 14 octobre 1870, le maire du XI^e arrondissement, Mottu, décrète la laïcisation des écoles de son ressort. Il sera suivi dans cette initiative le 15 janvier par le maire du III^e arrondissement⁴⁷. Mais ce sont des écoles, et non des orphelinats. L'aide aux plus démunis des démunis, les orphelins, est intrinsèquement liée à l'Eglise depuis des siècles. Ferdinand Buisson, en installant la laïcité dans un orphelinat, s'attaque au cœur même de l'Eglise.

Les activités de Ferdinand Buisson, durant cette année primordiale pour son avenir, ne se limitent pas à son seul orphelinat. Il participe également aux événements politiques majeurs. Le 21 janvier 1871, dès l'annonce de la signature d'un armistice, un soulèvement populaire associé à la Garde Nationale se produit. Le quartier des Batignolles voit l'arrivée de 200 à 300 Gardes Nationaux du 101^e de marche, précédés d'un tambour des gardes du 207^e des Batignolles, qui allaient déclencher le conflit⁴⁸. Ferdinand Buisson est présent à la manifestation du 22 janvier, dans les rangs d'un bataillon des Batignolles avec Varlin et Malon⁴⁹ (épisode corroboré par Emile Glay⁵⁰). On peut mesurer la valeur de son patriotisme par son engagement physique dans une manifestation qui n'acceptait pas qu'un "gouvernement de défense nationale" puisse livrer Paris aux Allemands. Après l'échec de cette tentative, Ferdinand Buisson va consacrer toute son énergie pour son orphelinat.

Dans la deuxième moitié de février, Ferdinand Buisson fait un voyage de trois jours à Neuchâtel⁵¹ puis y retourne vers la mi-mars, pour régler ses affaires et emmener sa femme et son fils à Paris. Lors de ce voyage, il est obligé de rester plus longtemps que prévu en Suisse, par suite de la Révolution du 18 mars qui vient de fermer les portes de Paris. Il demande et obtient de Quinet un laissez-passer afin de pouvoir rentrer⁵² dans la ville. En effet, Ferdinand Buisson est très inquiet pour l'avenir de son orphelinat. Il est persuadé que cette subite révolution ne durera que quelques jours et " *qu'aux folies furieuses des uns va succéder la froide et longue vengeance des autres* ⁵³", qui n'auront de cesse de supprimer les établissements d'éducation libres et laïques. Il se doit de " *retourner à son poste et de lutter aussi longtemps que la lutte sera possible* ⁵⁴". Même s'il a mal évalué la durée de cette révolution (la Commune ne dura pas quelques jours, mais soixante-douze jours), l'analyse de Buisson prouve sa perspicacité politique. Sa date exacte de retour n'est pas connue, mais il assiste à la fin de la Commune. Qu'advint-il de son orphelinat, dirigé par sa mère et son frère, pendant son absence ? " *La direction de l'orphelinat faillit être confiée au marxiste Auguste Serrailier et à sa femme, moyennant 200 Francs par mois, plus le logement, le chauffage et l'éclairage. En fin de compte, l'établissement passa entre les mains de Ferdinand Buisson* ⁵⁵". Cet épisode, seulement révélé par

Maurice Dommanget, soulève plusieurs questions. La tentative de changement de direction se fit-elle pendant l'absence de Ferdinand Buisson ou bien à son retour⁵⁶? La direction de l'orphelinat des Batignolles était-elle un enjeu entre socialistes autoritaires et libertaires ? Cet épisode politique laisse deviner, l'énergie et la détermination de Ferdinand Buisson qui eut à combattre sur plusieurs plans : à la fois personnel, pédagogique et idéologique. Personnel, pour ne pas se laisser ravir son œuvre, ce qui se comprend aisément. Pédagogique et idéologique, car Auguste Serrailier est un marxiste, ce qui va à l'encontre des convictions profondément anti-autoritaires de Ferdinand Buisson, comme il l'a démontré en adoptant la pédagogie de Paul Robin.

Ferdinand Buisson sera sévère à l'encontre de la droite versaillaise qui le lui rendra bien. Il va d'ailleurs prouver son attachement aux communards en sauvant la vie de son ami Malon. Celui-ci, après avoir organisé la défense des Batignolles le 22 mai, doit se protéger de la terrible répression qui s'ensuit. Buisson le cache chez le concierge d'une chapelle protestante, puis le conduit chez le pasteur Edmond de Pressensé⁵⁷. En juillet 1871, on lui demande même de dresser la liste des enfants des Communards et son action durant la Commune ne sera pas oubliée, puisqu'en mars 1872, un juge de paix viendra interroger les enfants qu'il avait recueilli aux Batignolles : leur a-t-il fait l'éloge de la Commune, leur a-t-il fait chanter des chants républicains, les petites-filles ont-elles fait l'exercice militaire⁵⁸ ?

Après "le rétablissement de l'ordre", la nouvelle municipalité du XVII^e arrondissement continue, mais à titre provisoire, la subvention à l'orphelinat et décide qu'il fera partie de tous les établissements du siège qui devront être supprimés à dater du 15 juillet 1871. Ferdinand Buisson n'a qu'un désir au cœur, c'est de ne pas voir périr l'œuvre commencée. Il veut non seulement transformer l'orphelinat provisoire des Batignolles en un établissement permanent, mais aussi le rendre accessible aux enfants des divers arrondissements de Paris. Ce projet n'est pas récent, puisque déjà en avril 1871 il écrivait : " *Mais combien de temps et quels prodiges d'activité ne faudra-t-il pas avant qu'une capitale comme Paris puisse offrir, par exemple, un Belmont à ses orphelins*⁵⁹ ". L'orphelinat de Belmont fut institué par décision de la Direction de la Maison des orphelins de Neuchâtel le 7 mars 1867. Il

avait pour but de préparer les orphelins admis aux travaux de l'agriculture et aux professions manuelles, tout en leur donnant une instruction primaire suffisante. Ferdinand Buisson se fixe comme objectif de donner un Belmont à Paris.

Pour cela, il est prêt encore une fois à renoncer “ *aux places que (s)es titres universitaires (lui) donnent le droit de réclamer pour (s)'occuper entièrement des enfants du peuple⁶⁰* ”. Ferdinand Buisson, avec les autres membres de l'ancienne commission municipale, dont notamment Jules Gaufrès, a donc deux mois et demi pour parvenir à sauver son établissement. Pour cela, il va faire jouer toutes ses relations.

Dans un premier temps, plus des deux tiers des 80 enfants sont rendus à des parents ou à des protecteurs, ou mis en apprentissage. Il reste 16 orphelins de père et de mère, sans aucune ressource. Il s'agit pour Buisson de savoir dans quel établissement laïque il pourra les placer et avec quelles ressources il pourra les y entretenir. Ferdinand Buisson qui connaissait de nom l'établissement de Gabriel-Joseph Prévost à Cempuis, dans l'Oise (sa famille étant originaire de Thieuloy, un village voisin de Cempuis), s'informe auprès d'un parent habitant ce village, si Prévost est toujours à la tête de son établissement et s'il peut y recevoir des pensionnaires. Gabriel-Joseph Prévost est un philanthrope, ancien Saint Simonien, puis spirite, mais qui est surtout profondément laïque. Ferdinand Buisson rencontre Prévost, chez lui, à la chaussée Clignancourt, et lui demande s'il peut recevoir, au plus bas prix possible, dans son établissement à Cempuis, les enfants de l'orphelinat des Batignolles. Prévost veut voir d'abord l'établissement et prendre des renseignements sur Ferdinand Buisson. Quand il visite l'Orphelinat, il “ *en est fort satisfait* ” et sans s'engager encore, donne bon espoir à Ferdinand Buisson. Prévost lui demande de lui adresser, par écrit, un curriculum vitae et des références. Ferdinand Buisson envoie les lettres de recommandation de Quinet : “ *il n'est personne qui m'inspire une plus entière confiance : faire le bien est sa vocation* ”, de Perrens⁶¹ : “ *s'il préfère se consacrer à l'enfance, c'est par une sorte de vocation, de dévouement qui l'honore* ”, de Gaufrès “ *M. Buisson a été quelque temps professeur principal dans mon établissement d'instruction secondaire, l'institution protestante*

Duplessis-Mornay, fondée depuis 25 ans aux Batignolles ” (selon Compayré⁶² ce fut en 1865), ainsi que de Desor, de Borel et de Guillaume de Neuchâtel.

Prévost ne veut pas que son établissement tombe entre les mains de ses nombreux neveux, qui ne partagent pas ses idées philanthropiques⁶³. Ensemble, Buisson et Prévost vont créer un nouvel orphelinat, né de la fusion de celui des Batignolles et de celui de Cempuis.

Grâce à Edgar Quinet, les démarches de Ferdinand Buisson vont se concrétiser par l'adhésion en juin de personnalités (ils seront en tout quarante) qui jouissent de l'estime publique comme Carnot, Henri Martin Schoelcher, Edmond Adam, Vacherot, ainsi que d'autres membres de l'Assemblée nationale. *Les amis de l'orphelinat des Batignolles* se sont constitués, le 10 juillet, en *Comité de patronage des orphelins de Paris* et Ferdinand Buisson s'occupe de rédiger un projet de statuts.

Peu compétent en matière juridique, Ferdinand Buisson met au service de Prévost trois jurisconsultes : Versigny (membre de la commission du Conseil d'Etat), Desmarets (ancien bâtonnier) et Clamageran⁶⁴(avocat), tous trois membres du Comité de patronage. Ils proposent trois possibilités à Prévost : une reconnaissance d'utilité publique pour le nouvel établissement né de la fusion entre l'orphelinat de Cempuis et celui des Batignolles, une donation en faveur de la ville de Paris, ou un legs en faveur d'une société de bienfaisance déjà reconnue.

Le 17 juillet, Prévost touche le premier semestre de la pension des 16 enfants, grâce à un don de la ville de Paris, et les conduit à Cempuis. Prévost ne voulait se charger des orphelins que si l'on pouvait payer pour chacun d'eux de 2 à 300 francs, et à la condition que Ferdinand Buisson les accompagne, qu'il devienne sous-directeur de Cempuis, et cela avec une très faible rémunération. Ferdinand Buisson y consent et fixe lui-même la somme de 1200 francs pour un an⁶⁵.

Début août, la mère de Ferdinand Buisson arrive à Cempuis. Elle va jouer un rôle important dans les deux premières années de l'orphelinat. Un ancien élève rapporte : “ *Durant deux années, Madame Buisson vécut au milieu des orphelins, leur prodiguant sans trêve ses soins et ses conseils, se montrant pour eux une vraie maman, dans toute l'acception du terme. Tous les enfants qui l'ont connue en ont*

*conservé le plus cher souvenir*⁶⁶ ". C'est elle qui va se charger seule du quotidien de l'orphelinat, du mois de juillet 1871 jusqu'à l'arrivée en novembre d'un instituteur.

Prévost va écrire trois testaments en faveur du département de la Seine, le 20 août, le 3 octobre 1871 et le 25 mars 1873, par lesquels il donne toute sa fortune au département de la Seine, qui en affecter les revenus à l'entretien et au développement de son orphelinat de Cempuis, sous la condition que celui-ci reste dans des mains laïques. Il désigne Ferdinand Buisson comme son exécuteur testamentaire en octobre 1871. Le 2 décembre 1871, la Société de l'orphelinat de la Seine arrête définitivement ses statuts et décide de demander pour elle-même la reconnaissance d'utilité publique. Mais les temps ne s'y prêtent pas guère, comme le laisse entendre un des fondateurs, Gustave-Adolphe Salicis⁶⁷, le 8 août 1873 : "*par les Sacré-Coeurs qui courent, il y a peine à croire qu'elle le soit de sitôt*". Quand Gabriel-joseph Prévost s'éteint le 29 avril 1875, ses héritiers intentent un procès contre le Département de la Seine et contre Ferdinand Buisson. Après 5 années de procédure, le Département de la Seine entrera définitivement en possession de son legs en 1880.

Dans le même temps qu'il effectue ses démarches juridiques, Ferdinand Buisson cherche un instituteur pour Cempuis. Il était persuadé qu'un bon instituteur suffirait, à la fois comme instituteur et comme sous-directeur, cela pour éviter des dépenses inutiles. Ferdinand Buisson semble encore penser à James Guillaume, car il fait des démarches en Suisse en septembre 1871⁶⁸. Après des démarches auprès du recteur de Nancy Maggiolo, pour trouver un instituteur alsacien ou lorrain, c'est un ancien instituteur en Lorraine, Saunier, qui est nommé à Cempuis le 3 novembre 1871, il y restera jusqu'en 1880. La volonté de Ferdinand Buisson de trouver un instituteur alsacien ou lorrain procède de son patriotisme. Depuis le traité de Francfort, l'Alsace et une partie de la Lorraine sont allemandes. Ferdinand Buisson pense aux instituteurs français, qui ont refusé de rester dans une province devenue allemande.

Quant à son propre avenir professionnel, Ferdinand Buisson attend de Jules Simon un poste dans l'enseignement. Mais pas n'importe lequel. Il veut "*la direction d'une école normale primaire en province, fût-ce au bout du monde*"⁶⁹, mais surtout

pas un poste de philosophie en lycée. Ferdinand Buisson est intransigeant sur ce point. C'est le primaire qui l'intéresse. Les enfants privilégiés de la bourgeoisie n'ont absolument pas besoin de lui. Son rôle, il le sait, est dans la formation des enfants du peuple pour en faire de futurs républicains. C'est en décembre 1871 qu'il obtient un poste d'inspecteur de l'enseignement primaire à Paris. De juillet à octobre, il a vécu du traitement de sous-directeur de l'orphelinat de Cempuis, soit 100 francs par mois. Jusqu'alors il habitait 61 cité des Fleurs⁷⁰, dans le quartier des Epinettes (XVII^e arrondissement). Fin septembre, Ferdinand Buisson se rend à Cempuis et ramène sa femme et son fils à Paris, où ils résideront 70 boulevard Saint Germain (VI^e arrondissement).

La proclamation de la République a ramené Ferdinand Buisson en France. Sa contribution à la République naissante, il l'accomplit dans le champ de l'éducation et de la laïcité. Pendant cette année difficile, riche en événements politiques, la personnalité de Ferdinand Buisson s'est révélée dans toute l'ampleur de ses engagements : son engagement politique, en tant membre actif de la municipalité du XVII^e arrondissement pendant le Sièg e et la Commune ; son engagement d'éducateur libertaire, en dirigeant un orphelinat important selon les principes pédagogiques de Paul Robin ; son engagement patriotique, en participant à l'insurrection du 22 janvier 1871, où il s'est joint physiquement au soulèvement populaire qui refusait la capitulation. Même s'il a eu quelques moments de découragement⁷¹, compréhensibles au vu de la difficulté et de la grandeur de la tâche entreprise, son courage, son volontarisme, sa persévérance et sa pugnacité ont été couronnés de succès. Non seulement l'orphelinat des Batignolles a perduré, mais il est devenu un établissement modèle. En 1873, à l'Exposition universelle de Vienne, l'orphelinat de Cempuis remporte un diplôme de mérite, dans la catégorie orphelinat et œuvre de bienfaisance⁷². C'est le seul établissement laïque français à y être distingué.

L'orphelinat de Cempuis restera l'objet de toute son attention jusqu'à la fin de sa vie⁷³. J'ai trouvé dans la biographie de Gabriel Compayré sur Jules Gaufrès, quelque chose de troublant. " C'est lui qui fonda l'Orphelinat de la Seine, accueillant

dans sa maison des pauvres enfants abandonnés. Il commença par recueillir 3 orphelins, fils de fédérés fusillés, il les faisait coucher dans sa propre chambre. Il leur fournissait leur nécessaire, il leur assurait leur vie matérielle, sans négliger de les instruire, de les former moralement. Grâce à l'augmentation de ses ressources, le comité de l'Orphelinat put avoir sa maison, par l'achat de terrains et d'un immeuble à la Varenne Saint Maur. L'Orphelinat de la Seine fut l'œuvre de prédilection de Jules Gaufrès. C'est elle qui plus qu'aucune autre honorera sa mémoire et maintiendra le souvenir de son nom. Titre exact : la société de l'Orphelinat de la Seine pour l'assistance et l'apprentissage des orphelins et des enfants abandonnés, elle a été reconnue d'utilité publique en 1879. Jules Gaufrès fut trésorier de la société de 1871 à 1884, président de 1884 à 1902. ”

Aurait-il existé plusieurs orphelinats de la Seine ?

- 1 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, lettre de Ferdinand Buisson du 20 juin 1871 à M. Prévost
- 2 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, lettre de Ferdinand Buisson du 20 juin 1871 à M. Prévost.
- 3 Ferdinand Buisson, Souvenirs 1866-1916, Fischbacher, 1916, p. 10.
- 4 Article de Ferdinand Buisson au Congrès de la Paix à Lausanne en 1869, publié dans le bulletin officiel du congrès, p. 44.
- 5 L'Emancipation, organe du christianisme libéral pour la Suisse romande, n°16 du 16 avril 1871, lettre du 10 avril 1871.
- 6 Patrick Cabanel, *Protestantisme, République et laïcité en France (1860-1910)*, Mémoire pour l'habilitation à la direction de recherches, université de Paris-IV Sorbonne, 1998, p. 300.
- 7 L'Emancipation, organe du christianisme libéral pour la Suisse romande, n°16 du 16 avril 1871, lettre du 10 avril 1871, adressée à M. le pasteur Troquemé.
- 8 Adresse trouvée dans le premier " presse-book ", sur une feuille volante.
- 9 Malgré mes recherches dans la série D2R4, des Archives de Paris, consacrée aux gardes nationaux du 17^e arrondissement (18 bataillons et 21 cartons), je n'ai toujours pas trouvé le nom de Ferdinand Buisson.
- 10 BNF cote Lc2 3386.
- 11 Leunis et Neyts, " *la pensée anarchiste d'Elisée Reclus* ", in colloque organisé à Bruxelles les 1 et 2 février 1985 par la Société Royale belge de géographie sur Elisée Reclus, p. 138-154.
- 12 Professeur à Strasbourg, il fut chassé de l'Alsace par la guerre, et se réfugia à Paris.
- 13 Jacques Rougerie, " *L'AIT et le mouvement ouvrier à Paris pendant les événements de 1870-1871* ", p. 88, in 1871, Jalons pour une histoire de la Commune, sous la direction de Jacques Rougerie, PUF, 1973.
- 14 James Guillaume, *l'Internationale, Documents et souvenirs*, tome I, pp. 95-100.
- 15 " *L'AIT et le mouvement ouvrier à Paris pendant les événements de 1870-1871* ", p. 80, in 1871, Jalons pour une histoire de la Commune, sous la direction de Jacques Rougerie, PUF, 1973.
- 16 Maurice Dommanget, Les grands éducateurs socialistes, Paul Robin, p. 9, et dans Les grands socialistes de l'éducation, Armand Colin, 1970, p. 332.
- 17 " *L'AIT et le mouvement ouvrier à Paris pendant les événements de 1870-1871* ", p. 84, in 1871, Jalons pour une histoire de la Commune, sous la direction de Jacques Rougerie, PUF, 1973.
- 18 James Guillaume, *l'Internationale, Documents et souvenirs*, tome II, pp. 127-128.
- 19 Ernest Roussel, *La vie et l'œuvre de Ferdinand Buisson*, Librairie Coulet, Montpellier, 1931, p. 9.
- 20 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, lettre de recommandation de Jules Gaufrès pour Ferdinand Buisson datée du 23 juin 1871.
- 21 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876.
- 22 Mireille Gueissaz, *L'image énigmatique de Ferdinand buisson, la vocation républicaine d'un saint puritain*, thèse pour le doctorat d'histoire, Paris VII, 1998, p. 75.
- 23 Journal La République des Travailleurs, " *un orphelinat républicain* ", n°2 du 15-22 janvier 1871.
- 24 Laplaige Danièle, " *La naissance de l'orphelinat* ", in L'Information historique, n°48, 1986, pp. 118-123.
- 25 La proportion n'est pas connue.
- 26 Laplaige Danièle, " *La naissance de l'orphelinat* ", in L'Information historique, n°48, 1986, pp. 118-123.
- 27 La République des Travailleurs, n°2 du 15 janvier 1871, " *Un orphelinat municipal* "
- 28 Dans l'état actuel de mes recherches, je ne peux pas dire si l'Internationale a envoyé des dons ni dans quelle proportion.
- 29 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, lettre de Ferdinand Buisson du 20 juin 1871 à M. Prévost.
- 30 article de la République des travailleurs, n°2 du 15 janvier 1871, " *Un orphelinat municipal* "
- 31 article de la République des travailleurs, n°2 du 15 janvier 1871, " *Un orphelinat municipal* ", souligné par nous.
- 32 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876. C'est moi qui souligne.
- 33 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, souligné par nous.
- 34 article de la République des travailleurs, n°2 du 15 janvier 1871, " *Un orphelinat municipal* "
- 35 Christiane Demeulenaere, Paul Robin (1837-1912), un militant de la liberté et du bonheur, Paris, Publisud, 1994, p. 134.

- 36 AN F/17/14313
- 37 Paul Robin, publié à la demande de Littré et Wyrouboff, le premier des trois articles intitulés “ De l’enseignement intégral ”, dans la Revue de Philosophie positive, tome V, septembre 1869, p. 271-297. Le deuxième en juillet-août 1870, tome VII, p. 109-126. Le troisième en juillet-août 1872, tome IX, p. 113-136.
- 38 1 – pour les enfants de 2 à 7 ans dans les salles d’asile art 1 du décret du 21 mars 1855.
2 – dans les communes de moins de 500 habitants en vertu de l’art 15 de la loi de 1850.
- 39 Christiane Demeulenaere, *Paul Robin (1837-1912), un militant de la liberté et du bonheur*, Paris, Publisud, 1994, p. 135.
- 40 article de la République des travailleurs, n°5 du 3 février 1871.
- 41 Encart “ publicitaire ”, trouvé dans tous les numéros du journal.
- 42 Jean Bruhat, *La Commune de Paris*, p. 211.
- 43 article de la République des travailleurs, n°2 du 15-22 février 1871.
- 44 Ferdinand Buisson, *Souvenirs (1866-1916)*, conférence faite à l’Aula l’Université de Neuchâtel, Fischbacher, 1916.
- 45 L’Emancipation, organe du christianisme libéral pour la Suisse romande, n°16 du 16 avril 1871, lettre du 10 avril 1871.
- 46 Antoine Prost, *L’enseignement en France 1800-1967*, Librairie Armand Colin, 1968, p. 184.
- 47 Maurice Gontard, *Les écoles primaires de la France bourgeoise (1833-1875)*, INRDP, Toulouse, 1976, p. 211.
- 48 Georges Bourgin, *La guerre de 1870-1871 et la Commune*, Flammarion, 1971, p. 215.
- 49 Guillaume James, *L’Internationale, documents et souvenirs*, tome II, 1905, p. 127.
- 50 Emile Glay, Alexis Leaud, *L’école primaire en France*, Paris, La Cité française, tome 2, 1934, p. 217.
- 51 Guillaume James, *L’Internationale, documents et souvenirs*, tome II, 1905, p. 127.
- 52 Cabanel, Protestantisme, *République et laïcité*, p. 300.
- 53 L’Emancipation, organe du christianisme libéral pour la Suisse romande, n°16 du 16 avril 1871, lettre du 10 avril 1871.
- 54 L’Emancipation, organe du christianisme libéral pour la Suisse romande, n°16 du 16 avril 1871, lettre du 10 avril 1871.
- 55 Dommanget Maurice, *L’enseignement, l’enfance et la culture sous la Commune*, Paris, 1964, p. 73.
- 56 Nous savons que Auguste Serrailhier fut de nouveau à Paris à partir du 29 mars 1871 et il fut élu membre de la Commune le 16 avril 1871, par le 2° arrondissement. Jean Maitron, Dictionnaire du mouvement ouvrier français.
- 57 Guillaume James, *L’Internationale, documents et souvenirs*, tome II, 1905, p. 169.
- 58 Patrick Cabanel, *Protestantisme, République et laïcité en France*, p. 301.
- 59 L’Emancipation, organe du christianisme libéral pour la Suisse romande, n°16 du 16 avril 1871, lettre du 10 avril 1871.
- 60 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, lettre de Ferdinand Buisson du 20 juin 1871 à M. Prévost.
- 61 Ancien professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, ancien lycée Condorcet.
- 62 Compayré, la vie de Jules Gaufrès, p.
- 63 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, lettre de M. Prévost du 22 juin 1871 à Ferdinand Buisson.
- 64 Un des premiers adhérents du premier congrès de la paix et de la liberté à Genève en 1867.
- 65 Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, pp. 34-35.
- 66 Giroud Gabriel ‘ancien élève de l’orphelinat de Cempuis), Cempuis, Education intégrale-coéducation des sexes, Paris, Schleicher frères, éditeurs, 1900, p. XIV note 1.
- 67 Capitaine de frégate, un des fondateurs de l’orphelinat de la Seine, où il succéda à Henri Martin comme président.
- 68 “ Démarches de Ferdinand Buisson pour trouver un instituteur suisse qui accepte la place de Cempuis ”. Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, p. 51
- 69 Cabanel, Protestantisme, République et laïcité, p. 303.
- 70 Archives de Paris cote D1M2/197, imposition. Ferdinand Buisson a pour qualification : directeur d’orphelinat.
- 71 Lettre du 7 août 1871 de Prévost à Buisson : “ Vous me dites que vous êtes fatigué. Ne perdez pas courage, il faut que l’esprit pousse la matière. Le repos viendra après pour indemniser ”. Mémoire pour les héritiers de M. Joseph-Gabriel Prévost contre le département de la Seine, Paris, 1876, p. 44.
- 72 Ferdinand Buisson, Rapport sur l’instruction primaire de l’exposition universelle de Vienne en 1873, Paris, Imprimerie nationale, 1875, p. 241 et pp. 306-309.

73 Dans les archives privées de M. Hesse, descendant de Ferdinand Buisson, à ma grande surprise, je n'ai rien trouvé sur cet orphelinat. Dans l'état actuel de ma recherche, je n'ai rien trouvé non plus aux archives de Paris.